



o de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 26 novembre 2021 à 16 h à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête
Gilles Ladouceur

Anik Bois
Don Saliba

Manon Bastien Couturier
Jocelyn Martel

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Sisle, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents et il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Acceptation – Contrat pour la finition extérieure du bâtiment au 544, chemin du Tour-du-Lac.
3. Levée de la séance.

La directrice générale et secrétaire-trésorière atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

La séance extraordinaire ouvre à 16 h 07.

1.

313-11-2021
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents et y consentent;

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.

314-11-2021
Acceptation – Contrat pour la finition extérieure du bâtiment au 544, chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a autorisé la directrice générale à un lancement d'appel d'offres public sur SEA0 (résolution numéro 237-08-021) pour un contrat de finition extérieure pour le bâtiment sis au 544, chemin du Tour-du-Lac;

CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire a déposé une soumission à la date et heure prévue à l'appel d'offres, soit le 30 septembre à 15 heures;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la soumission déposée est le suivant :

DLS Construction inc.

1 019 100.00 \$ (toutes taxes en sus)



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE cette offre a été jugée conforme aux exigences des documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire se prévaloir de l'article 938.3 du *Code municipal* vu la situation économique due aux conséquences de la pandémie;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le contrat de finition extérieure du nouvel hôtel de ville sise au 544, chemin du Tour-du-Lac soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit, la compagnie DLS Construction inc. au coût de 799 300.00 \$, plus les taxes applicables;

QUE les documents d'appel d'offres, la soumission déposée et la présente résolution constituent le contrat liant les parties;

QUE cette dépense s'applique aux activités d'investissement.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

**315-11-2021
Levée de la séance**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 16 h 10.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Louise Sisa
Directrice générale et secrétaire-trésorière